

[ACCUEIL \(/HOME\)](#) > [GENEVOIS \(/GENEVOIS\)](#)

## Carrières du Salève : les dessous d'une exploitation lucrative

MIS EN LIGNE LE 15/09/2021 À 17:00 ✎ PAR [GUILLAUME ABRY \(/609046/DPI-AUTHORS/GUILLAUME-ABRY\)](#)

Exploitées depuis près de deux siècles et au moins jusqu'en 2033, les carrières du Salève jouent un rôle majeur dans l'économie du Grand Genève mais leur lente renaturation attire des critiques.



Les carrières du Salève s'étendent du Petit Salève au golf de Bossey.

**L**es carrières du Salève, qui s'étendent du Petit Salève au golf de Bossey, ont ceci de perturbant qu'elles confrontent notre soif d'idéal avec la réalité de nos modes de vie. Tous les habitants du Grand Genève rêvent que leur montagne favorite retrouve sa fière et naturelle allure d'antan. Pour autant, personne ne souhaite que les camions acheminant les matériaux nécessaires à la construction de nos routes et de nos logements parcourent des centaines de kilomètres. « *En 2003, lors du renouvellement de la concession pour 30 ans, l'écobilan réalisé a fait ressortir que lorsque les carrières s'arrêteront, il faudra aller chercher les matériaux dans le Jura ou les plaines de l'Ain* », rappelle Bernard Chavaz, cogérant du site et lointain descendant de Pierre Chavaz, premier exploitant des lieux.

**Avant d'être industrielle, l'exploitation fut manuelle durant un siècle**

Si les carrières du Salève ne sont pas vouées à être éternelles, leur histoire dure depuis déjà près de deux siècles. En 1829, Pierre Chavaz, agriculteur au prénom prédestiné, est le premier à exploiter le piémont du Salève, dans l'optique de faciliter l'empierrement de ses chemins agricoles. « *Au début, le but était surtout d'avoir un complément de revenus* », retrace Bernard Chavaz, représentant de la septième génération de la famille pionnière.

Il faudra attendre un siècle pour que l'exploitation se fasse à plus grande échelle. En 1930, année où la première installation est créée, les Descombes, déjà actifs au Salève depuis 1874 via la taille de pierre, rejoignent les Chavaz sur le site des carrières. Ces deux familles historiques sont toujours à l'œuvre aujourd'hui.

À l'époque, les éboulis calcaires et la pierre de taille sont extraits à la force des mains et avec l'aide de chevaux. Le transport des matériaux est possible grâce à des wagonnets.

Dans les années 1940, l'inexorable montée en puissance du béton entraîne la disparition de la pierre de taille.

## **De huit exploitants à une seule société par souci de cohérence**

Jusqu'à huit exploitants travaillent sur le site des carrières du Salève. « *C'est ce qui explique l'étendue du site (57 hectares, NDLR)* », analyse Bernard Chavaz.

À la fin du siècle dernier, il n'en reste plus que trois : Sasso (filiale du groupe suisse Holcim ; LafargeHolcim jusqu'en juillet dernier, NDLR), Descombes et Chavaz. « *Les autres entreprises ont disparu pour des raisons économiques* », commente l'exploitant.

Le découpage est ainsi fait : Descombes travaille au centre, Sasso côté Bossey et Chavaz à proximité du Petit Salève. Les deux familles historiques opèrent un rapprochement et acquièrent Sasso en joint-venture. En 1998, la SARL (Société à responsabilité limitée) Les carrières du Salève est créée. « *L'objectif était de déposer un seul dossier en 2003 et d'avoir une vraie logique d'exploitation et de réhabilitation du site* », argumente Bernard Chavaz.

Fin 2007, la loi Grenelle de l'environnement marque un nouveau tournant dans l'histoire des carrières du Salève. Les matériaux alluvionnaires deviennent indésirables. Les granulats calcaires se taillent la part du lion.

Le prochain virage – et non des moindres – à négocier pour les carrières du Salève sera d’obtenir la prolongation de la concession au-delà de 2033.

## Des enjeux économiques considérables pour le Grand Genève

Certains chiffres donnent le tournis. Le volume de calcaire exploitable des carrières du Salève s’élève à près de 15 millions de tonnes. Chaque année, près de 500 000 tonnes de calcaire sont extraites du site. Une vingtaine de produits différents (sable, béton...) en découlent, en fonction de la granulométrie (taille) des matériaux. La moitié de ces derniers sont dédiés au béton.



Concrètement, le calcaire sorti du Salève sert à l’empierrement de chaussées ou de plateformes mais aussi à la construction d’immeubles. Que ce soit à Genève ou en Haute-Savoie.

### L’importance du marché suisse

Environ un quart des granulats sont exportés, tandis que trois quarts des matériaux inertes réceptionnés pour renaturer le site proviennent de l’autre côté de la frontière. Bien que situées en zone franche et fortement dépendantes du marché suisse, les carrières du Salève ne bénéficient « *pas de privilèges fiscaux* », précise Bernard Chavaz, comme cela peut être le cas pour des produits alimentaires. Le passage en douane des camions est donc très contrôlé.

Les matériaux tirés des carrières du Salève ont servi pour des réalisations telles que la plage des Eaux-Vives, les accotements du Léman Express ou encore les ouvrages d'art (viaducs, tunnel du Mont-Sion...) de l'autoroute Liane (la section de l'A41 entre Saint-Julien-en-Genevois et Saint-Martin-Bellevue, NDLR). Pour le tunnel du Mont-Sion, 80 000 tonnes de matériaux recyclés ont été utilisées. « *La construction d'un immeuble nécessite 10 000 tonnes de granulats, poursuit dans les chiffres Bernard Chavaz. Pour un kilomètre d'autoroute, il faut 30 000 tonnes, soit autant que pour un lycée.* »

## La lenteur de la renaturation du site fait débat

Pour l'heure, seuls 12 des 57 hectares exploités par les carrières du Salève ont été réhabilités. Sur la partie haute, trois hectares ont bénéficié d'un patinage de roche artificiel à base de compost végétal. « *Sinon, il faudrait attendre 30 ans pour que la roche retrouve son aspect originel* », estime Bernard Chavaz. Le corridor écologique au pied du Salève (9 hectares) a été reconstitué. Le remblaiement s'est fait avec des matériaux inertes des chantiers environnants et la revégétalisation par projection hydraulique avec des essences locales.



C'est trop peu aux yeux de l'Association pour la défense du Salève, qui l'a fait savoir à nos confrères de la « Tribune de Genève », dans une enquête publiée le 28 août. « *Ce qui a été réalisé jusque-là, c'est un cache-sexe, juge Stéphane*

Herzog, membre de l'association. *En tant que Genevois, j'ai l'impression de m'être fait rouler dans la farine. »*

Bernard Chavaz ne cache pas que la SARL Les carrières du Salève compte solliciter une prolongation de la concession et que la renaturation du site prendra donc plus de temps que prévu. *« Ce ne sera pas pour 3 ou 5 ans »,* prévient le carrier. La décision sera prise par le préfet de la Haute-Savoie, via un arrêté à la fin de la décennie.

## «Travailler aux carrières est devenu une évidence»

Pour les frères Bernard et John Chavaz, travailler aux carrières du Salève ne coulait pas de source, malgré le riche héritage familial. *« Quand j'étais enfant, je voulais être pompier ou vétérinaire, se remémore Bernard Chavaz, aujourd'hui âgé de 38 ans. Ce n'était pas une évidence de travailler aux carrières. Avec la maturité, cela l'est devenu. »*



Les deux frères apprécient de ne jamais avoir subi de pression de la part de membres de leur famille. *« Cela aurait plutôt eu un effet répulsif »,* estime John Chavaz, de deux ans l'aîné de Bernard. Respectivement dans l'entreprise depuis 16 et 21 ans, Bernard et John Chavaz ne regrettent rien. *« C'est un métier magnifique, d'une grande diversité, loue le premier nommé. On rencontre*

*énormément de monde, des membres de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) aux clients, en passant par des bureaux d'études. »*

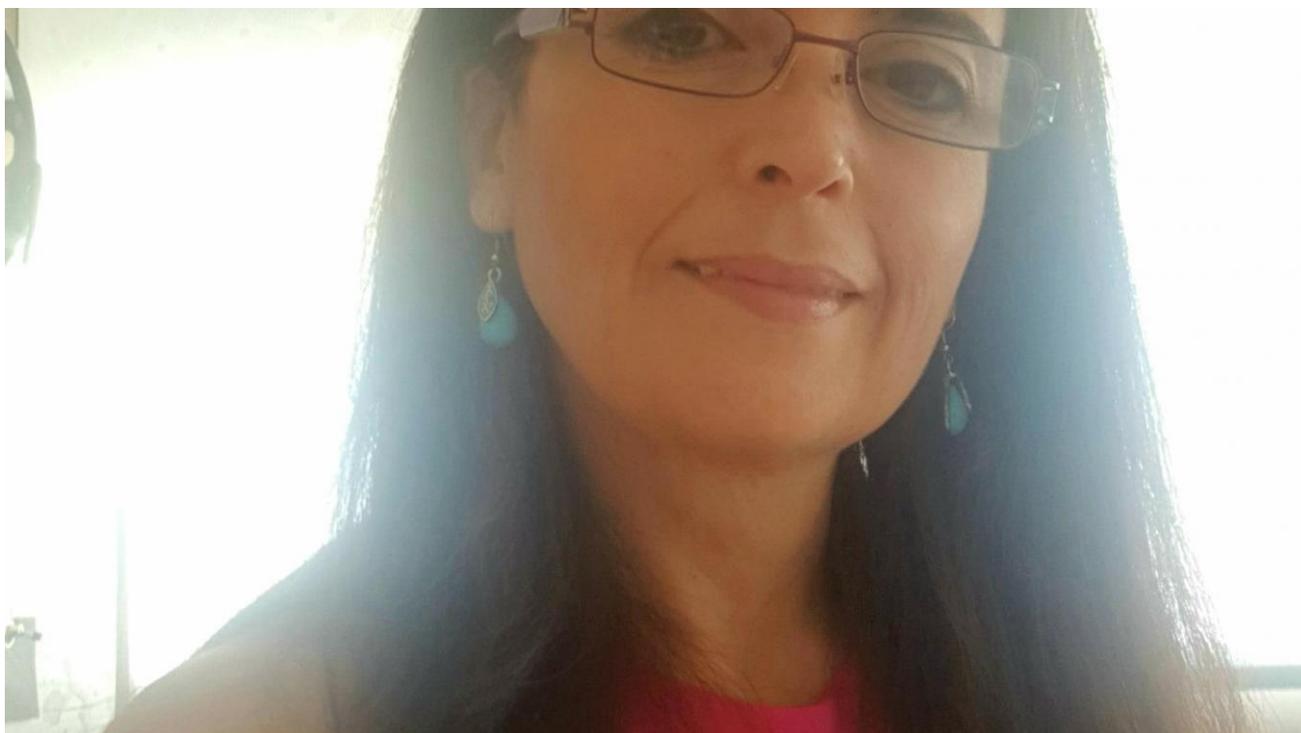
Bernard Chavaz s'occupe plutôt de la communication et du développement, quand son frère John gère la production et l'exploitation.

Sur le site des carrières du Salève, en dehors des postes administratifs, on retrouve des pilotes d'installation, des agents de bascule, des agents de maintenance, des mécaniciens-chaudronniers ou encore des conducteurs d'engin.

**Badia Chalel, présidente du Syndicat mixte du Salève: «On ne peut pas aller plus vite que la nature»**

### **Quelles relations entretenez-vous avec les carrières du Salève ?**

Le Syndicat a été créé en 1994 dans le but de protéger le Salève. Les carrières sont là depuis très longtemps et leur exploitation va durer encore de nombreuses années. Cela peut sembler paradoxal mais notre objectif est de les accompagner dans la revégétalisation du site. En 2015, nous avons entamé un travail collaboratif avec l'HEPIA (Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève). Des étudiants ont retravaillé le sol avec des plantes locales pour le reverdir.



### **Que pensez-vous des critiques de l'Association pour la sauvegarde du Salève, qui trouve que la réhabilitation du site n'est pas assez rapide ?**

Aujourd'hui, on veut que tout aille très vite. Or, on ne peut pas aller plus vite que la nature. Genève s'est construite avec les carrières. C'est clair qu'esthétiquement, les carrières ne sont pas jolies mais le site va être réhabilité. Simplement, cela ne se fera pas en un claquement de doigts. Et puis, quand les carrières fermeront, il faudra faire venir les camions de plus loin.

### **Quelles actions allez-vous mener prochainement aux carrières du Salève ?**

Nous allons continuer à les accompagner dans ce projet de réhabilitation mais aussi à organiser avec eux les portes ouvertes. Il y a de la pédagogie à faire.

### **Combien de salariés sur le site?**

Ils sont 35 salariés à travailler sur le site des carrières du Salève. À raison de quatre emplois indirects générés par poste fixe, ce sont en tout 140 personnes qui gravitent autour des matériaux extraits.

## Eboulement de 2017: surpression ou érosion?

En novembre 2017, un pan de falaise de 10 000 m<sup>3</sup> s'est effondré juste au-dessus des carrières du Salève. Une importante quantité d'eau infiltrée dans la roche aurait provoqué une surpression, à l'origine de l'éboulement.

L'hydrogéologue Gérald Favre, auteur d'une expertise à ce sujet, ne croit pas vraiment à cette théorie.

*« Le Salève est un massif karstique. Il a la forme d'un genou, dont le pli se trouve à l'endroit de l'écroulement, image Gérald Favre. Les roches sont naturellement fragiles et très fracturées. »*

Le spécialiste penche donc plutôt pour un phénomène d'érosion classique.

Quelle que soit la cause de l'éboulement, des travaux de sécurisation ont dû être menés entre 2017 et 2019.

Étrembières (Haute-Savoie) (/606652/locations/etrembieres-haute-savoie)

Genève (/606233/locations/geneve)